ICC-01/04-01/07-40-Conf-Anx3 07-11-2007 1/1 EO PT
ICC-01/04-01/07-40-Conf-Exp-Anx3 22-10-2007 1/1 JT PT
Pursuant to Decision ICC-01/04-01/07-53 dated 05/11/2007, this document is reclassified as CONFIDENTIAL.
Pursuant to oral Decision dated 14/12/2007, this document is reclassified as Public
ICC-01/04-01/07-40-Anx3 21-12-2007 1/1 SL PT

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO *KINSHASA, le* 17 Octobre 2007
JUSTICE MILITAIRE

AUDITORAT GENERAL
L'Auditeur Général

N° AG/ 0776 /D5/2007

Objet : Transmission dossier judiciaire. **A Monsieur le Greffier de la CPI à La HAYE**

Monsieur le Greffier,

Nous vous transmettons par la présente les pièces de procédure relatives à la remise à la CPI du prévenu Germain KATANGA. Il s'agit de :

- un mandat d'extraction ;
- un rapport sur la procédure d'arrestation ;
- une fiche d'identification judiciaire ;
- une photocopie recto/verso de la carte de service de Me..., Barbara BOKI Avocat-Conseil du prévenu susnommé ;
- une note manuscrite contenant les observations de la défense sur la procédure de notification ;
- un PV de notification de la requête de la CPI ;
- la décision n°001/2007 de l'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire ;

Veuillez croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de ma parfaite considération.

L'Auditeur Général près la Haute Cour Militaire

Joseph PONDE ISAMBWA
Général de Brigade

PO - Col MUNTAZINI MUKIMAPA
AGF